



Enquête-métier de PH13

L'intervenant en médiation animale

La reconnaissance par la réglementation, une perte de sens ?

Lola Daboussy & Etienne Laborde

Semestre de printemps 2019

Sommaire

Avant-propos	3
Introduction	4
I. Une réglementation est-elle nécessaire ?	5
A. L'animal : support ludique de l'activité et de la communication	5
B. Formations et contextes d'intervention	6
C. Les acteurs de l'intervention en médiation animale	8
D. Le quotidien d'un intervenant en médiation animale	9
E. Nos premières conclusions : la condition des intervenants en médiation animale	12
II. Une réglementation est-elle possible ?	13
A. Une relation intrinsèque : l'animal comme prothèse	13
B. Une grammatisation des gestes est-elle possible ?	15
C. Un métier aux enjeux complexes	16
D. Construire une reconnaissance, détruire un sens.	18
Bilan sur l'enquête	20
Bibliographie	21

Avant-propos

Dans cette étude, il s'agit de *rendre compte* du réel d'un travail, activité centrale qui permet une production, une autoproduction et une appartenance sociale. Nous avons choisi de nous concentrer sur le métier d'intervenant en médiation animale aussi appelé zoothérapeute, afin de *faire voir* la réalité de son travail.

L'envie de centrer notre étude sur un métier mettant en relation l'Homme et l'animal est née de notre origine rurale, maritime pour l'une et agricole pour l'autre. Nous avons toujours entretenu un lien étroit avec les animaux. Cependant, la nature de ce lien différait : un lien à dominante affective *via* des animaux de compagnie – chats, chiens, chevaux – s'opposant à un lien à dominante plus économique *via* les animaux de rente – vaches, poules, cochons. Ainsi, il était délicat d'arriver à nous mettre d'accord sur un métier alliant ces deux points de vue, jusqu'à la découverte – par hasard – de la zoothérapie.

Il faut par ailleurs préciser qu'il existe une différence entre l'intervenant en médiation animale et le zoothérapeute, différence liée à l'activité antérieure ou à la formation. Une personne qui a au préalable un statut de thérapeute, *via* une qualification professionnelle, peut se faire appeler zoothérapeute. Alors qu'une personne travaillant antérieurement dans le milieu social ou animal va être appelée, à la suite d'une formation associative, intervenant en médiation animale. Elle intervient directement en collaboration avec les thérapeutes des personnes à qui s'adresse la médiation que nous appellerons "bénéficiaires". De même, afin de faciliter la compréhension de ce rapport, nous avons fait le choix d'utiliser exclusivement le terme d'intervenant en médiation animale pour désigner l'encadrant de la médiation animale.

Afin d'effectuer cette investigation, nous nous sommes appuyés sur des outils vus en cours de DI05 et de PH13, des articles, ainsi que des témoignages de professionnels : une zoothérapeute et une intervenante en médiation animale. Nous avons découvert Irina Andryushchenko-Basquin, à la suite de la lecture d'un article publié en ligne sur le *Cairn.fr* : "Le rôle d'un animal dans le processus thérapeutique : quel « profil » pour quel objectif ? ¹". Elle est psychologue de formation, mais exerce en tant que zoothérapeute depuis 2011. C'est également la présidente de l'association *4 pattes tendresse*, première association de médiation animale française ; association au sein de laquelle elle assure des formations depuis 2018. Nous avons pu effectuer 1h30 d'entretien en présentiel le 11 avril. De l'autre côté, nous avons également eu la chance de rencontrer Chloé Brinon, intervenante en médiation animale qui a toujours travaillé avec des animaux. Elle a été présidente de *Parc'ours* durant 7 ans, et intervient en médiation animale, avec l'association *Béarn médiation animale*, depuis 4 ans. Chloé Brinon nous a accordé un entretien de 1h le 23 avril.

¹ Andryushchenko-Basquin Irina, Chelly Sarah, « Le rôle d'un animal dans le processus thérapeutique : quel « profil » pour quel objectif ? Présentation d'un cas clinique atypique », *Psychothérapies*, 2017/2 (Vol. 37), p. 71-79.

Introduction

Au cours de son histoire, l'Homme entretient pendant longtemps un rapport de nécessité envers l'animal, qui lui apporte de la nourriture et de la force motrice pour vivre et travailler. La domestication de l'animal est d'ailleurs antérieure à la sédentarisation, et l'apparition de l'élevage. Cette relation de travail *par* l'animal confère à ce dernier une source de valeur énorme. Pourtant la question de l'animalité est totalement occultée. Descartes dans le Discours de la méthode V, qualifie l'Homme de "maître et possesseur de la nature", cette conception du rapport Homme-animal va conduire l'animal à être, pendant des siècles, ramené au rang de machine, par exemple, une vache, tel un automate, ne sert qu'à produire du lait ou des veaux. Une amorce de changement de cette relation apparaît lors de la révolution industrielle. Alors que la société agraire devient peu à peu industrielle, le travail des animaux est délaissé au profit de celui des machines. L'animal de rente devient exclusivement une source d'alimentation. Dans le temps, de plus en plus d'animaux gagnent le statut de compagnon amical. Cette ambivalence naissante favorise l'émergence d'ouvrages et de lois sur "le droit de l'animal". Gilles Deleuze, affirme par exemple, l'existence de deux types de rapports avec les animaux : les rapports humains ou anthropomorphisme, entretenus avec les animaux de compagnie; qui projettent la condition humaine sur l'animal, niant l'animalité et les rapports animaux, comme celui qu'entretient l'éthologue qui reconnaît l'existence de la spécificité animale. La considération animale occupe aujourd'hui une place centrale dans notre société. En 2015, l'animal passe du statut de "bien meuble" à celui "être doté de sensibilité". Il émerge en même temps un courant animaliste prônant la non-utilisation alimentaire des animaux et l'arrêt de leur exploitation. Aux élections européennes de mai 2019, le parti animaliste recueille 2,3 % des suffrages, doublant son score par rapport aux élections précédentes. Bien évidemment, ce contexte favorise l'émergence de travaux valorisant l'animal. Cependant, tout se complique lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent grâce à un animal, et notamment d'en faire un métier.

La zoothérapie apparaît, dans les années 1950, aux États-Unis². L'Institut Français de Zoothérapie (IFZ) la définit comme une "intervention professionnelle en médiation animale", soit l'encadrement d'un animal médiateur, sélectionné et éduqué, "dans l'environnement immédiat de personnes chez qui l'on cherche à améliorer leur potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif". Il s'agit encore d'une pratique médicale alternative peu connue, mais en pleine expansion, qui cherche à utiliser l'animal comme un moyen d'expression.

On est ainsi naturellement amené à se demander si l'utilisation d'un animal dans l'exercice d'un travail peut être acceptée aujourd'hui. Si les animaux ont-ils le respect qu'ils méritent ? Qui de l'intervenant en médiation animale ou de l'animal travaille le plus ? Et à l'inverse, en cette période d'acceptation des médecines non conventionnelles la médiation animale peut-elle se faire une place ? Réglementer la pratique peut-il amener à une acceptation de la pratique ? Mais au fond est-il nécessaire et possible de réglementer cette profession ?

Dans une première partie, nous aborderons la question de la nécessité de mettre en place une régulation. Dans une seconde partie, nous étudierons la possibilité d'établir une régulation autour du métier d'intervenant en médiation animale.

² On peut retenir le nom de Boris Levinson, psychiatre américain, comme précurseur de la zoothérapie.

I. Une réglementation est-elle nécessaire ?

A. L'animal : support ludique de l'activité et de la communication

Sans surprise, l'intervenant en médiation animale travaille au contact des animaux. Irina Andryushchenko Basquin possède 3 chiens et 2 cochons d'Inde, Chloé Brinon possède plus de 26 animaux différents (chiens, chevaux, chèvres, chats, etc.), ce qui souligne leur importance sinon à quoi bon en élever autant ? Mais de prime abord, à quoi servent-ils ?

La médiation vient du latin *mediare* qui signifie s'interposer, servir d'intermédiaire. Si on lie le mot médiation avec l'adjectif animal on obtient une pratique visant à utiliser l'animal comme un moyen de communication, un intermédiaire, entre deux individus. Il est important de souligner qu'on ne cherche pas à communiquer à un animal, mais à un semblable *à travers* un animal.

Grâce à son absence totale de jugement, il peut réussir à tisser un lien étroit avec le bénéficiaire et à faire ressortir des émotions. C'est un véritable support pour la communication. Debray, fondateur de la médiologie, étudie les médias comme des supports matériels de la pensée. Chaque médium entraîne une possibilité d'expression, qui diverge d'un support à l'autre. Notre expression est sans cesse conditionnée par les médias que nous utilisons, qui favorise tel ou tel sentiment. Ainsi, de même que l'ordinateur change notre manière d'écrire, l'animal change notre manière de nous exprimer. Face à un animal, un individu doit se comporter de manière quasi-primate, sauvage. L'homme doit retourner à sa condition humaine la plus naturelle, s'émanciper des artefacts sociaux, pour pouvoir faire partager une émotion à travers l'animal. La sélection de l'animal avant la médiation est extrêmement importante puisqu'il s'agit de trouver l'animal le plus apte à faire émerger le comportement souhaité chez le bénéficiaire. Un hamster va favoriser l'émergence d'un comportement empathique ; un cheval, une gestuelle calme, dénué de domination ; alors qu'à l'inverse un chien va nécessiter une attitude confiante et autoritaire. Ainsi, l'animal permet un *retour aux sources*, permet de faire remonter des comportements et des émotions simples, propres à la vie sur Terre.

D'autre part, lorsque l'on pense aux interventions en médiation animale, on imagine tout de suite des séances ludiques, composées de jeux, où l'animal est mis en avant. Cette idée est en partie vraie, puisque "Le rôle du chien reste d'établir un lien avec « l'autre ». Contrairement à d'autres types de médiations, il présente l'avantage d'être interactif, participatif et directement stimulant³". Ainsi, en plus de jouer un rôle de support de communication, l'utilisation d'animaux a tendance à stimuler les personnes aux alentours. Les activités proposées se consacrent donc à l'imitation d'animaux, à leur manipulation ou à de l'observation.

Suite à ça, pour pouvoir s'immerger et comprendre totalement la mécanique, il faudrait présenter une séance type de médiation animale. Mais les champs du possible sont extrêmement larges, de par la variété des modes d'exercice du métier, mais aussi de par la variété des pathologies à traiter. Il n'y a donc

³ Institut de Formation Joël Savatofski, page web. Retranscription d'une conférence sur le chien visiteur. Visible sur : http://www.ifjs.fr/wp-content/uploads/2017/11/conference_chien_visiteur.pdf

pas de séance caractéristique. À la place, nous mettons en avant trois témoignages emblématiques, issus de nos entretiens et de nos lectures, de l'hétérogénéité des interventions possibles.

“On travaille avec 10 personnes âgées et on construit avec chaque personne une relation, le cœur de notre intervention est avec les chiens, il y a une interaction qui se crée par le jeu, si on donne des objets aux chiens, ils les rapportent. Je travaille avec un récipient et dedans je mets des lettres en bois, des chiffres, le chien rapporte une lettre au résident, le résident doit identifier la lettre, ceux qui n'ont pas tout perdu, on peut leur demander un prénom, une ville, un métier, une fleur, une partie du corps qui commence par la lettre. Quand les chiens rapportent les chiffres, on fait des additions. Si les personnes ne sont pas capables de faire ce travail, je peux leur demander la couleur. Toute l'intervention est basée sur la communication. Permettre à la personne de communiquer, que la communication soit réussie, que la personne puisse produire quelque chose de consistant. Ce n'est pas grave si ce n'est pas une bonne réponse. Par exemple si je demande quelque chose à manger qui commence par M et que la personne me répond marguerite, je dis « ah vous voulez dire vache ? ». Ce sont des choses comme ça que l'on peut faire, il faut bien connaître la structure linguistique, la personne voulait dire vaches, mais elle a oublié le mot vache. Il faut stimuler la personne en fonction de ses capacités et veiller à ce qu'elle réussisse ce qu'on lui propose. Certaines dames qui commencent à perdre la mémoire n'acceptent pas forcément de participer à des ateliers sur la mémoire. Et avec moi, elles viennent, et pourtant c'est aussi un atelier sur la mémoire, mais il y a un chien, c'est ludique, on peut rire, c'est aussi une stimulation, car j'interpelle les uns et les autres, et c'est moins formel qu'un atelier mémoire classique, ils n'aiment pas les ateliers mémoire, ils disent « on est vieux, notre mémoire est défaillante », ils refusent, ils ne veulent pas sortir de leur chambre. Pour voir des animaux, ils sortent. Il y a un objectif à atteindre et il faut de la concentration, car l'objectif c'est de leur faire plaisir, mais aussi de les stimuler et d'augmenter leur estime de soi.” Irina Andryushchenko Basquin

“J'ai travaillé avec un ESAT, un centre pour handicapés mentaux adultes. Ils avaient un peu de budgets et ils m'ont proposé de réaliser quelques séances. Je travaillais avec des poules et au bout des trois premières séances j'ai fait un bilan et alors qu'ils pensaient que ça allait être du divertissement, ils ont été surpris qu'on travaille la motricité avec le yoga de la poule. On faisait plusieurs exercices, c'est important parce que ce sont des personnes qui ont des problèmes d'équilibre. Par exemple, on doit imiter la position de la poule quand elle se tient sur une patte ou alors à l'inverse essayer de faire tenir la poule sur sa main. Et à la fin ils combinent les deux à la fois : la position de la poule et le tenir en équilibre sur soi. On travaille aussi la confiance en soi, car souvent ils en manquent, ils sont souvent en retrait, lors des séances, ils sont contents de montrer à tout l'ESAT qu'ils ont réussi à mettre la poule sur leur bras et pour une fois, ils sont fiers d'eux.” Chloé Brinon

L'utilisation de l'animal est la partie essentielle du travail de l'intervenant en médiation animale. Il sert de support de la communication, mais également de l'activité. Ainsi, le métier impose une bienveillance envers l'animal, puisque sans lui, l'intervenant ne peut agir. Nous n'avons donc pas rencontré de problème en ce qui concerne la condition animale.

B. Formations et contextes d'intervention

Pour devenir intervenant en médiation animale, il est possible de suivre une des multiples formations assurées par des associations. Par exemple l'association Umanima qui propose une initiation à

la médiation animale à 1500 euros les 3 jours. Il existe également des cursus universitaires tels que le DU “relations Homme/ Animal” de l’Université René Descartes, Paris V ; ou le DU RAMA “relation d’aide par la médiation animale” de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand. Cependant, une seule formation est homologuée par l’État, depuis le 17 décembre 2018, celle de l’Institut Agatée. Elle permet de se faire diplômer et reconnaître par la RNCP⁴ en tant que “chargé(e) de projets en médiation par l’animal” et donc de disposer d’un statut officiel. Par ailleurs, il faut disposer d’animaux obéissants, sociables et dénués de toutes formes d’agressivité. La plupart des formations exigent une sélection de l’animal médiateur : l’animal doit savoir marcher au pied en étant tenu ou pas, s’immobiliser et tenir l’immobilité, revenir à l’appel. Ainsi, la plupart des animaux répondant à ces exigences sont des chiens. Afin de pouvoir intervenir dans certaines structures médicalisées, le chien doit suivre une formation officielle de “chien visiteur” dispensée par la CNEAC⁵. Il sera soumis à plusieurs mises en situation afin de noter sa capacité à gérer le stress. Aujourd’hui 400 chiens sont diplômés en France par la CNEAC, et suivis annuellement, afin de faire des tests sanitaires.

Les intervenants en médiation animale sont principalement indépendants. Ils se regroupent généralement au sein d’association afin d’augmenter leur visibilité, de comparer leurs pratiques, et de se référer à une charte de valeurs communes. Ils choisissent ensuite de plus ou moins mettre en avant cet aspect.

On rencontre principalement deux types d’interventions : les Thérapies Assistées par l’Animal – les T.A.A. – et les Animations ou Activités Assistées par l’Animal – les A.A.A. – . Dans le premier cas, l’animal joue le rôle de médiateur entre le bénéficiaire et l’intervenant C’est un appui à des thérapies conventionnelles qui sont déjà mises en place de manière régulières, pour un public nécessitant des soins⁶ . Dans le second cas, il s’agit d’une animation unique destinée à un public ne nécessitant pas un suivi particulier. L’animal est le centre des activités proposées, mais pas nécessairement un médiateur. Il permet d’apporter du bien-être ou d’améliorer la vie des personnes ciblées, dans un but préventif. Dans ce cas exclusivement, les intervenants en médiation animale n’ont pas besoin d’être en collaboration avec un thérapeute. Nous nous intéresserons surtout au premier cas d’intervention, les T.A.A., étant donné qu’il s’agit du domaine le plus encadré et effectif d’après nous. De plus, on constate que les A.A.A. sont toujours plus ou moins présentes, même dans les T.A.A.. Les personnes interrogées nous ont confié intervenir principalement dans des structures médicalisées, telles que les FAM (Foyer d’Accueil Médicalisé), les MAS (Maison d’Accueil Spécialisée) ou les ESAT (Etablissement et Service d’Aide par le Travail) pour les personnes handicapées, les EHPAD (Etablissement d’Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) pour les personnes âgées, ou encore des centres éducatifs renforcés pour mineurs délinquants. Ce sont principalement des thérapies de groupe (2 à 4 personnes) pour des raisons de budget, pratiquées au rythme d’une fois par semaine durant 1 mois ou plus. Cependant, le format peut varier d’une structure à l’autre, en fonction des pathologies des bénéficiaires.

On remarque donc qu’il s’agit d’une profession assez ouverte en termes de formations et d’interventions. Où se trouvent donc les sources de prescriptions de la médiation animale ?

⁴ Le Répertoire National des Certifications Professionnelles.

⁵ Commission Nationale d’Éducation et d’Activités Cynophiles.

⁶ Institut de Formation Joël Savatofski, page web. Retranscription d’une conférence sur le chien visiteur. Visible sur : http://www.ifjs.fr/wp-content/uploads/2017/11/conference_chien_visiteur.pdf

C. Les acteurs de l'intervention en médiation animale

Le travail structurant nos liens sociaux, l'intervenant en médiation animale s'inscrit au centre d'une démarche thérapeutique commandée par une structure médicalisée et visant à affaiblir une pathologie chez un bénéficiaire.

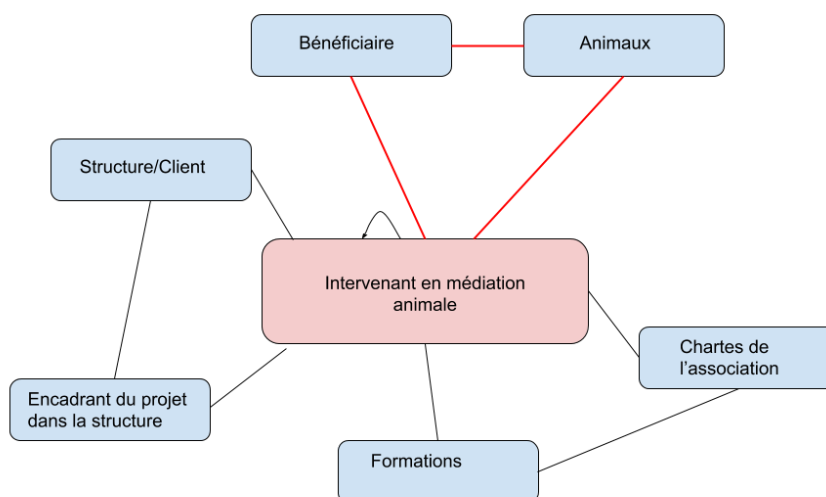


Figure 1 : Outils sources de prescription de l'intervenant en médiation animale

Il doit tant appliquer les chartes de son association et les connaissances acquises en formation, qu'obéir aux directives de la structure, aux besoins du bénéficiaire et de l'animal. En effet, le directeur de la structure recherche généralement des résultats thérapeutiques qui soient remarquables sur ses patients, sans pour autant venir directement assister aux thérapies. Ainsi, les intervenants en médiation animale ont pour habitude de fixer, avant le début des séances thérapeutiques, des objectifs précis et individuels (différents pour chaque bénéficiaire). Le commanditaire commence généralement par expliquer les pathologies et les points à travailler sur tel ou tel patient, et l'intervenant en médiation animale explique ensuite comment il peut agir, avec tel ou tel animal, pour soulager leurs troubles. Ils se mettent ainsi d'accord sur les modes d'action de l'animal et sur les points à travailler lors de la thérapie. De plus, les intervenants en médiation animale rédigent généralement un rapport contenant les activités réalisées et leurs effets sur le ou les bénéficiaire(s) de la thérapie, à destination du commanditaire, afin que ce dernier, qui fixe les objectifs, puisse être en mesure de juger les résultats.

Le bénéficiaire n'est donc pas le commanditaire de la thérapie. Il est en effet rarement en mesure de contacter de lui-même un intervenant en médiation animale et il n'a pas toujours conscience de sa pathologie. En effet, dans le cadre des T.A.A., les bénéficiaires sont des patients qui nécessitent déjà de base un suivi thérapeutique régulier. Ils ont besoin d'une attention particulière quotidienne. De plus, les thérapies peuvent coûter cher lorsqu'elles sont pratiquées individuellement (environ 45 euros la séance), alors qu'elles sont plus accessibles en groupe même si sûrement moins efficaces.

Dans le cadre spécifiquement d'une intervention en médiation animale, c'est différent pour une séance de zoothérapie, l'intervenant doit en plus être accompagné par un thérapeute de la structure. Cela rajoute une pression supplémentaire à l'intervenant qui doit généralement suivre les directives du thérapeute, qui a rarement conscience du potentiel d'utilisation des animaux. Cependant, nos entretiens ont révélé que cette intervention du thérapeute peut être facilitatrice, puisqu'il prend en charge la responsabilité des bénéficiaires pendant la séance. Ainsi, si l'un d'eux prend peur ou cherche à s'enfuir, le thérapeute est prêt à intervenir. L'intervenant doit alors exclusivement assurer la responsabilité de ses animaux. Ces derniers nécessitent une attention particulière durant la séance puisqu'il faut sans cesse les surveiller afin d'éviter un incident. En effet, ils ne doivent pas s'échapper, mais rester dans la pièce qui a été prévue à cet effet. Ils ne doivent pas susciter des comportements anormaux, voire des phobies, chez les bénéficiaires, etc.

On observe également un lien fort qui se met en place et lie le bénéficiaire, l'animal et l'intervenant. En effet, les trois se côtoient plusieurs fois par mois. Un attachement particulier se crée entre le bénéficiaire et l'animal. Tous les exercices proposés nécessitent l'interaction entre ces deux acteurs. Généralement, l'animal motive le bénéficiaire à participer aux thérapies, qui peut être amené à changer son comportement pour pouvoir interagir avec l'animal. Le client, quant à lui, est exclu de cette intimité. Par client on entend la structure d'accueil, l'ESAT ou l'EHPAD. On remarque alors une contradiction dans ce fonctionnement. Le client paye les prestations, fixe les objectifs, mais il est rarement présent lors des séances : il ne peut pas avoir conscience des difficultés – qui font la réalité du travail – rencontrées par l'intervenant en médiation animale. Ainsi, cette ambiguïté peut être à l'origine d'un manque de reconnaissance pour le professionnel. Sans compter que l'on constate que certaines structures utilisent les séances de médiation animale comme un argument commercial. Ainsi une famille pourra préférer inscrire son aîné dans un EHPAD proposant des activités ludiques telles que de la médiation animale, plutôt que dans un autre n'en proposant pas.

D. Le quotidien d'un intervenant en médiation animale

Le manque de reconnaissance de la part du client de la structure est d'autant plus gênant qu'encadrer une intervention en médiation animale nécessite un grand travail de préparation.

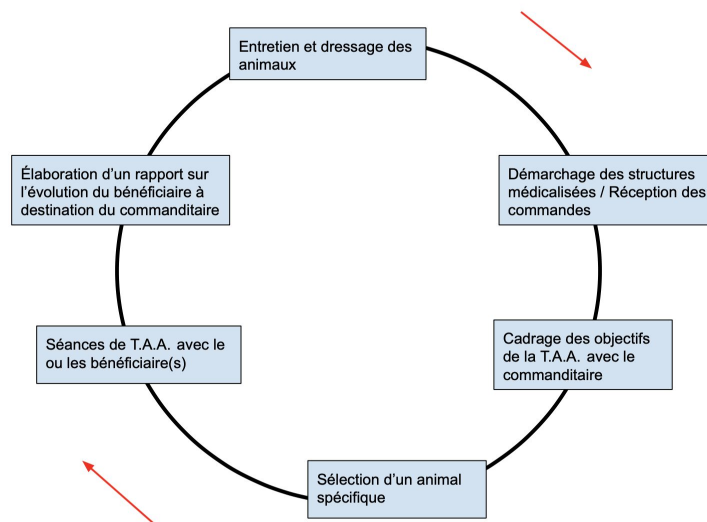


Figure 2 : Outils SDV de l'intervenant en médiation animale

L'entretien des animaux est l'activité la plus chronophage chez les médiateurs, "je passe 4h par jour à l'entretien de mes animaux" nous dit Chloé Brinon, qui possède 26 animaux. Au final derrière une heure de séance, il y a des dizaines d'heures de travail. Il faut également consacrer du temps au dressage des animaux afin qu'il puisse avoir un comportement décent au sein des structures : ne pas s'enfuir, faire du bruit, mordre ou griffer les bénéficiaires. Les intervenants doivent se lever aux aurores, vers 6 heures du matin, pour aller nourrir tous les animaux et vérifier leur état de santé. Le soir, il faut refaire de même, de préférence avant le coucher du soleil. Il faut également changer régulièrement, tous les mois, de pré les chevaux et les chèvres, afin qu'ils aient toujours de quoi s'occuper, c'est à dire de l'herbe à manger.

Si l'on débute dans le métier, il faut également prendre le temps de démarcher les structures, afin de promouvoir les services de l'association. Par ailleurs, les professionnelles interrogées nous ont expliqué ne pas avoir beaucoup de difficulté pour trouver des clients. En effet, comme dit plus haut, la médiation animale est un atout majeur pour la plupart des structures d'aide aux personnes. Ainsi, ce sont davantage les structures qui contactent les associations, et les membres de l'association qui se répartissent les "commandes". Néanmoins, ce sera toujours le même intervenant qui interviendra au sein d'une structure. Cela permet d'avoir un suivi plus précis chez les bénéficiaires.

Après réception de la commande, il s'agit ensuite de contacter le personnel soignant de la structure afin de cadrer les objectifs des thérapies. Généralement, il s'agit d'un premier rendez-vous au sein de la structure, au cours duquel le personnel va présenter la structure à l'intervenant, ainsi que les bénéficiaires (désignés par le personnel) de la thérapie. Durant ce premier contact, la structure doit exposer ses attentes précises de la thérapie pour chaque bénéficiaire, en vue de leurs pathologies. Ainsi, il peut y avoir des bénéficiaires atteints d'Alzheimer, comme des bénéficiaires atteints d'une pathologie neurodégénérative dans la même thérapie. L'intervenant en médiation animale à – normalement – le choix de refuser la commande, ou de modifier légèrement les objectifs en vue de ses capacités. Ils se mettent enfin d'accord sur des créneaux réguliers, généralement toutes les semaines durant 2h pendant 1 mois, et sur un lieu de déroulement de la séance. Ce dernier est très important, car il faut de préférence qu'il soit clos, spacieux et dénué d'objets fragiles.

“Au sein de l’association, il n’y a pas énormément de communication. Quand on travaille avec des établissements, on aimerait que certains critères soient respectés, par exemple, on aime travailler dans une salle fermée, pour ne pas qu’il y ait quelqu’un qui rentre, qui provoque la dispersion de l’attention du patient et du chien aussi. Il me faut des conditions d’hygiène, car le chien va ramasser ce qui traîne, une fois Brice est sorti avec un dentier qui avait été caché par un patient dément derrière un rideau, une autre fois il a récupéré sous un lit un appareil auditif qui avait été perdu depuis des mois. On préfère que ces situations ne nous arrivent pas donc il y a toute une organisation à mettre en place.”

Irina Andryushchenko Basquin

Avant la thérapie de prévue, l’intervenant en médiation animale doit prendre le temps de préparer ses séances de thérapies. Il doit sélectionner un ou des animaux convenant au mieux aux pathologies à traiter. Par ailleurs, les entretiens révèlent que ce qui est pratique avec les animaux c’est qu’ils peuvent intervenir pour différents types de pathologies en même temps. Il doit également établir un plan d’action dans la durée : première séance travail sur la mémoire autour des parties du corps du chien, deuxième séance, travail sur la confiance en soi avec le fait de donner des ordres au chien, etc.

Pour le déroulement des séances, les bénéficiaires sont de préférences déjà installés dans la salle. Généralement, ils sont assis sur des chaises en cercle. L’intervenant en médiation animale prend également place sur une des chaises. Les petits animaux circulent de genou en genou des bénéficiaires, alors que les plus gros sont au centre en cercle et peuvent aller interagir librement avec les bénéficiaires.

“Idéalement si l’atelier commence à 11h quand on arrive à 11h moins le quart tout est prêt, mais c’est 1% des cas. Rien n’est prêt.” Irina Andryushchenko Basquin

À la fin de chacune des séances, l’intervenant en médiation animale rédige des commentaires afin de se souvenir des participants, des gestes intéressants, des choses à améliorer. En effet, la plupart des associations proposent la remise d’un rapport bilan à destination du personnel soignant de la structure, afin d’explicitier les ateliers effectués et les réactions de chacun des bénéficiaires. Ce qui est particulièrement recherché c’est l’évolution du comportement des bénéficiaires envers l’animal au fur et à mesure des séances. Ce document permet également au commanditaire de juger du travail de l’intervenant en médiation animale et de le payer, si cela lui semble correct. Il est arrivé que le commanditaire refuse de payer, mais généralement ils perdent en même temps la totalité des intervenants potentiels, qui se communiquent l’information sur des réseaux sociaux. Les pages Facebook sur la médiation animale sont d’ailleurs très actives, et la plupart des règles européennes, qui sont bien sûr informelles, sont partagées sur ces pages.

Ainsi, la pratique ne se résume pas du tout aux séances de thérapie. Néanmoins, il y a peu de reconnaissance du côté des revenus. De plus cette pratique ne bénéficie d’aucune aide de l’état (contrairement par exemple aux médecins généralistes qui reçoivent des incitations à l’installation dans les zones déficitaires).

“Au début je gagnais 1000, 1200€ par mois. Et puis c’est un choix de vie, j’ai travaillé et je travaille toujours 60h par semaine.” Chloé Brinon

E. Nos premières conclusions : la condition des intervenants en médiation animale

Aujourd'hui les intervenants en médiation animale sont très peu valorisés. Ils subissent un manque de reconnaissance important non pas de la part du bénéficiaire, mais à cause de :

- peu de formations homologuées
- l'inaptitude des clients à évaluer son travail
- faibles revenus générés au regard du temps de travail
- peu d'intérêt porté par la médecine généraliste

Cependant, les intervenants en médiation animale profitent d'énormément de liberté dans leur manière d'exercer. Cette absence de contrainte leur permet d'agir selon leurs visions, mais *a contrario* cela peut entraîner des dérives : des attentes trop exigeantes de la part des structures, des trains de vie trop intenses pour les animaux, des accidents lors des interactions bénéficiaires-animal.

“Sinon moi j'ai eu un cas, Brice est passé à côté d'une dame, dans la salle commune, elle a voulu la caresser, mais comme Brice est petite, en se penchant elle est tombée. Mais ça va. Ce n'était pas non plus notre faute, mais ce n'est même pas la question s'il faut assumer la responsabilité je l'assume.”

Irina Andryushchenko Basquin

D'autant plus avec l'augmentation du nombre d'intervenants. Cependant, progressivement des formes de réglementation apparaissent comme l'ouverture de la première formation homologuée, en décembre 2018..

La solution pour résoudre ces problèmes ne serait-elle pas d'accélérer la mise en place de la réglementation ? Réglementer l'activité conduirait à encadrer sa formation, sa déontologie, sa pratique et à en interdire l'accès à toute personne ne remplissant pas les critères. Clarifier les pratiques permettrait aux clients et aux personnes extérieures à la profession de mieux les comprendre et de pouvoir juger de leur efficacité. En leur permettant de s'unir et de coordonner leurs actions, cela donnerait plus de poids au corps des intervenants en médiation animale. Ils y gagneraient en crédit auprès des professionnels de santé. Un éclairage sur des conditions de travail parfois difficiles pourrait être apporté. Il pourrait s'en suivre une revalorisation salariale et une segmentation des tâches pourrait avoir lieu. Cela faciliterait grandement le travail des intervenants en médiation-animal.

Mais si accélérer cette réglementation devait permettre de stopper ce manque de reconnaissance, cela risque aussi de réduire un peu la liberté d'action des praticiens. En effet, la mise en place de méthodes claires et explicites d'exercice entraînerait une uniformisation des pratiques. Au final cette réglementation donnerait du poids, de la crédibilité à ce métier, notamment en lui donnant un véritable statut d'alternative thérapeutique, mais ne risque-t-elle pas d'entraîner une perte de sens ?

II. Une réglementation est-elle possible ?

La réglementation semble nécessaire, mais est-elle au moins compatible avec le métier d'intervenant en médiation animale ?

A. Une relation intrinsèque : l'animal comme prothèse

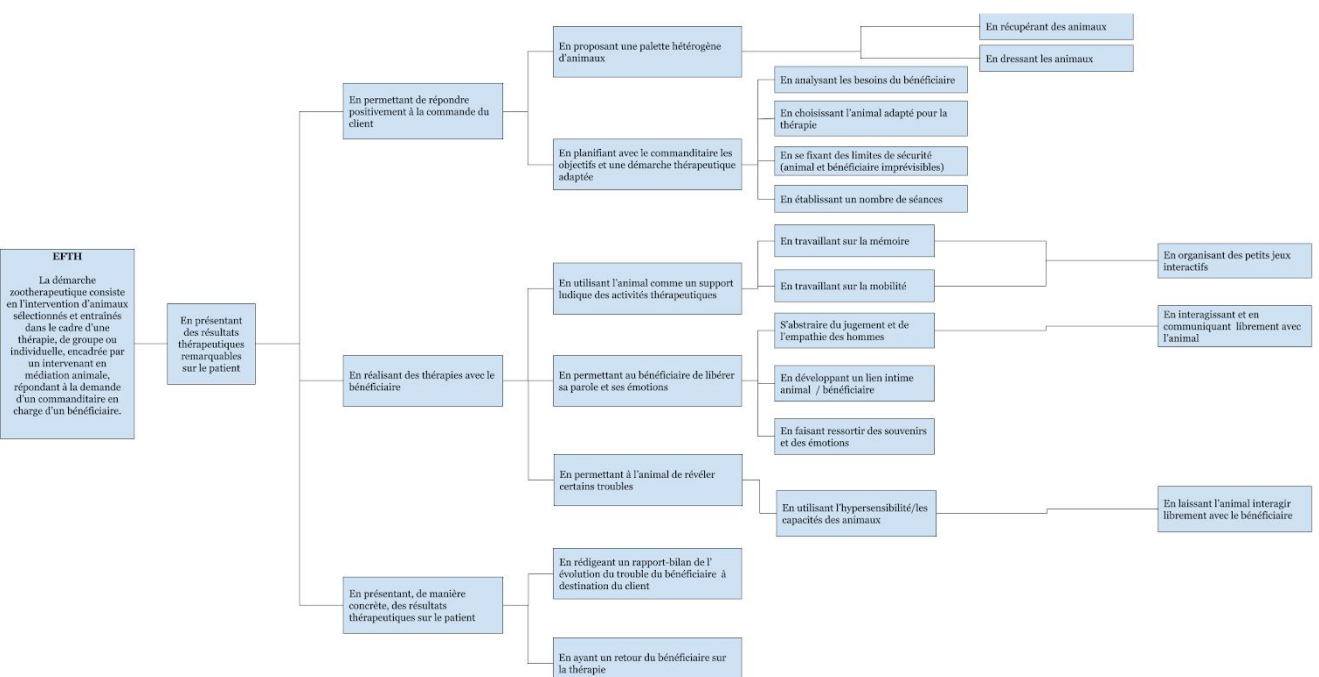


Figure 3 : Le FAST de l'intervention en médiation animale

Au travers de ce Fast on retrouve, l'essence de la médiation animale, comme expliquée dans la première partie, c'est-à-dire l'utilisation de l'animal comme support de la communication et de l'activité ludique. Mais on découvre surtout que l'animal joue un rôle de "révélateur" de pathologie grâce à son hypersensibilité.

En effet, lors d'une médiation animale, l'intervenant doit avoir la capacité de déchiffrer le comportement de l'animal et d'en déduire une conclusion sur l'état mental du bénéficiaire. Ainsi, l'animal peut être apparenté à une technique : une prothèse perceptives. En effet, la plupart des animaux sont dotés d'hypersensibilité dans des domaines très spécifiques. Un chien a par exemple un odorat extrêmement développé : il peut arriver à sentir un état de stress – "En effet, nos chiens laissent des messages olfactifs pour communiquer et ils sont capables de sentir des odeurs comme le stress."⁷ – ou même la localisation d'une infection chez un individu. Un cheval peut sentir le pouls d'un être vivant à près de 50m. Ainsi, de la même façon que l'aveugle utilise sa canne pour percevoir la route, l'intervenant en médiation animale entraîné utilise l'animal pour aller explorer les douleurs, parfois cachées, du bénéficiaire. Le plus étonnant, c'est qu'on en oublie presque la présence de l'animal : c'est l'intervenant en médiation animale qui trouve et soigne directement les pathologies. L'animal n'est qu'un moyen technique qui permet d'y accéder.

"Mousse (sa chienne) est hypersensible. Si elle te saute dessus t'envahit, te percute, c'est qu'il y a quelque chose. C'est très intéressant de travailler avec elle à cause de cette hyper sensibilité. J'étais en maison de retraite avec un groupe et la chienne n'arrêtait pas de sauter sur une personne, à la fin de la séance, le directeur m'appelle et me dit ça ne va pas, votre chien ne fait que sauter sur les gens. Je lui ai dit que ma chienne ne sautait pas sur tout le monde, mais juste sur une dame en particulier et je lui ai expliqué que peut-être c'est parce qu'elle sentait quelque chose. Je lui ai proposé d'intervenir gratuitement 30 mn avec cette dame. Il me dit « oui, mais faites attention ». Et j'arrive auprès de la dame qui me dit « ah non pas ce chien, il ne fait que me sauter dessus ». Et je lui dis « ça vous a énervée qu'il vous saute dessus ? » « Oui ça m'a énervée, on dirait mes enfants, à chaque fois qu'ils viennent ils m'envahissent. Ils viennent pour être gentils et puis chaque fois ils finissent par me demander des sous, mes affaires et je leur dit oui, car je ne sais pas dire non. Et votre chien il m'a fait le même effet, je voulais juste le caresser et merci... », le chien avait bien compris". Chloé Brinon

Il s'agit ici d'un témoignage édifiant de l'hypersensibilité du chien. Ainsi, l'intervenant en médiation animale ne doit pas chercher à faire interférence dans cette communion entre le bénéficiaire et l'animal ; sinon il est fortement envisageable que les chiennes n'eussent pas joué leur rôle de révélation. Mais cela est en contradiction avec une autre fonction qui est d'établir des limites de sécurité. Il ne faut pas oublier que l'animal et le bénéficiaire sont tous deux imprévisibles. Ainsi, la mise en place d'une régulation se justifie pour assurer la sécurité ; mais n'entre-t-elle pas en conflit avec l'essence du métier ? Plusieurs fonctions sont antagonistes dans ce Fast, ce qui témoigne de la complexité d'exercice du métier : entre laisser faire la "nature" – nature humaine du bénéficiaire et nature animale du médiateur – ou imposer des méthodes d'action pour assurer le bon déroulement de la séance.

Mais cet antagonisme soulève une question beaucoup plus profonde relative l'essence de ce métier : la question de l'animal comme nécessité technique. En effet, si l'animal n'est pas là, tout le propre

⁷ Nature de chien. "Les particularités et singularités de l'odorat du chien !" *Canidélie*. 2017. Visible sur : <https://www.naturedechien.fr/2017/07/12/particularites-singularites-de-lodorat-chien/>

du métier “tombe à l’eau”. L’intervenant en médiation animale se retrouve comme nu face au bénéficiaire. Sans lui il ne peut rien, la bête fait partie intégrante de la pratique. L’intervenant se l’est appropriée (l’a accueilli), l’a façonnée (l’a dressé) et l’a intégrée à son être (a tissé un lien unique avec) de telle sorte qu’ils ne font plus qu’un. Ainsi, l’animal devient ici une machinerie intégrée au processus de la médiation animale tel un outil, des lunettes, permettant une vision inédite du bénéficiaire et de ses pathologies. La bête, et sa liberté sont indispensables à l’intervenant en médiation animale, et sont aussi indispensables pour le bénéficiaire qui grâce à elles peut s’exprimer, se livrer sans crainte. Est-il alors possible de normaliser l’exercice, les gestes, du métier ?

B. Une grammatisation des gestes est-elle possible ?

Décortiquer, décomposer le processus pour ainsi mieux le comprendre et pouvoir totalement le maîtriser, ceci est envisageable avec la réglementation. Mais en regardant le réel du métier est-il vraiment possible de tout prévoir et de prédire le déroulement d’une séance ? Pour y répondre, l’outil écart prescrit réel peut nous aider à bien prendre en compte les éléments extérieurs à la prescription venant influencer le cours d’une thérapie.

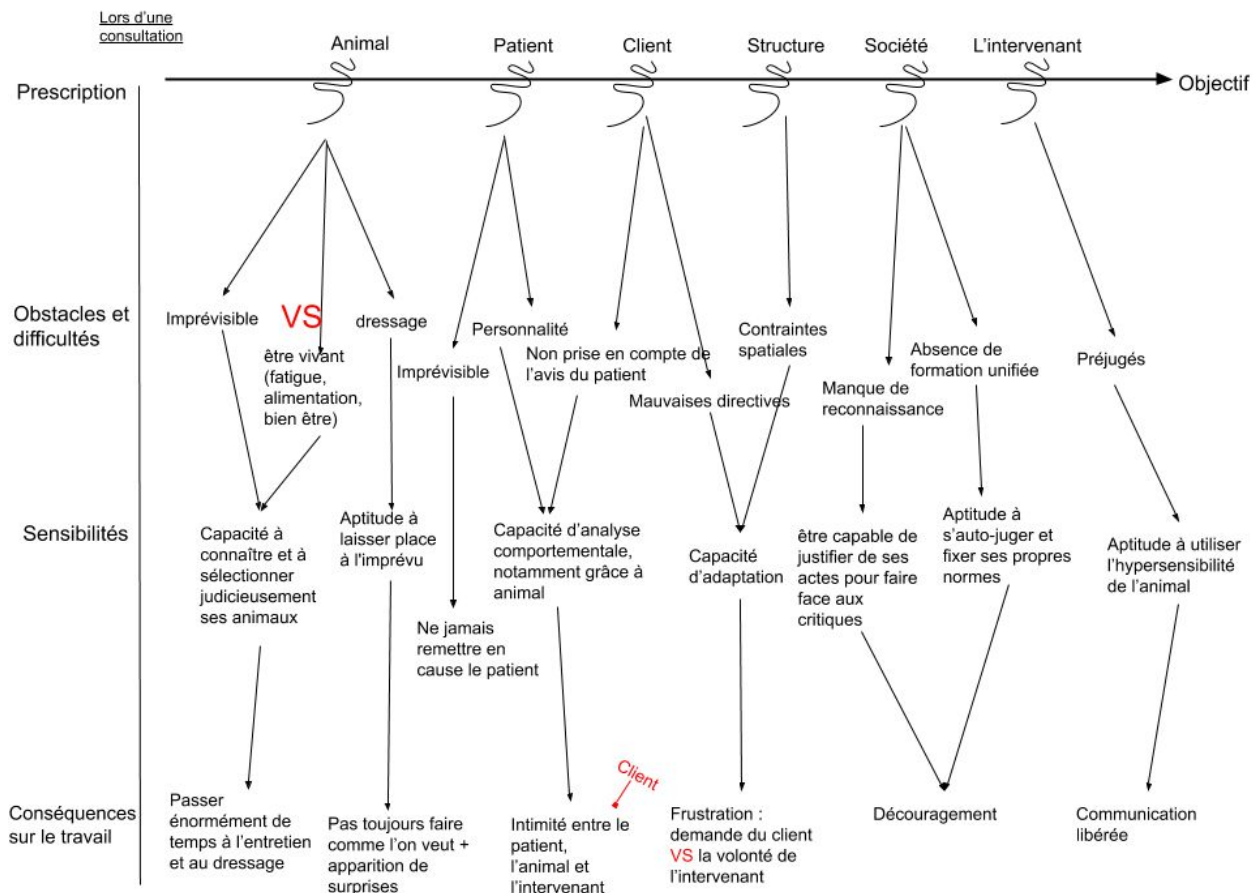


Figure 4 : Outils écart prescrit réel dans l’intervention en médiation animale

Plusieurs points critiques sont interpellant. Dans la pratique, nous nous retrouvons une nouvelle fois face à l'ambivalence du besoin d'avoir un animal plutôt imprévisible, afin de garder son caractère révélateur de souffrance, tout en insistant sur la nécessité du dressage afin de ne pas causer d'accidents au sein des structures. De plus, comme on le remarque, la société à travers le peu de formations homologuées oblige l'intervenant à fixer ses propres normes et le manque de reconnaissance peut le décourager. Cependant, laisser libre cours à l'imprévisibilité est indispensable et cela ne va pas forcément en faveur de l'image que peut dégager un intervenant en médiation animale.

Avec cet outil nous pouvons nous rendre compte d'une aptitude que doit développer l'intervenant et qui est primordiale : l'analyse et l'adaptation. En effet, le caractère imprévisible d'une séance est inévitable, le professionnel doit en permanence analyser la situation et s'y adapter. Il y a un premier temps d'observation et un deuxième d'action.

“La personne n'était pas prévue dans la séance, elle est venue et elle s'est échappée de l'unité protégée, elle était mal chaussée, elle a mis ses chaussons à l'envers, en chemise de nuit elle est descendue par l'ascenseur, elle est rentrée dans la salle d'intervention, l'intervenante avait le dos tourné, elle s'est pris les pieds dans le tapis sur lequel il y avait la gamelle du chien, elle est tombée. Dans les deux jours, elle est morte.” Irina Andryushchenko Basquin

Cela nous montre combien il est difficile de suivre une prescription sur ce métier et encore plus de venir le normaliser, le grammatiser. Chaque séance est atypique et il serait impossible de répertorier toutes les possibilités et les gestes à adopter dans telle ou telle situation. Ce constat vient donc mettre en évidence des tensions intenses entre l'essence du métier, le manque de reconnaissance et l'imprévisibilité du métier.

C. Un métier aux enjeux complexes

Il ressort de fortes ambivalences au cœur de la pratique de la médiation animale, qui font de ce métier un travail particulièrement difficile. Difficile à la fois pour l'intervenant en médiation animale tiraillé entre la sécurité de ses pratiques et l'efficacité de sa thérapie. En effet, pour que l'animal et le bénéficiaire aient un lien particulier il faut leur laisser une intimité et donc prendre du recul (physiquement). De plus, si l'on retourne à l'essence du métier, à la médiation, on comprend que c'est le caractère “sauvage”, non-humain, de l'animal, qui permet à l'homme de prendre conscience de son humanité. Dans ce dernier exemple, on voit comment un chien peu entraîné et très peureux, arrive à modifier le comportement de Sofia, patiente très agressive.

“Les résidents ont été installés en cercle, tout le monde était calme, sauf Sofia qui faisait de grands gestes, basculait son corps vers l'avant, se levait brusquement. Rien d'étonnant, Lana a réussi à dire « bonjour » à tous les résidents, sauf à Sofia qui l'appelait sans cesse et tendait les bras vers elle. Nous ne pouvions rien faire pour elle, même si on voyait à quel point elle avait envie de la toucher, de lui donner un biscuit. La chienne a refusé tout contact avec elle. Lors de la séance suivante, elle était plus posée et calme, elle semblait avoir compris que Lana avait des difficultés lorsqu'on s'approchait trop rapidement d'elle et que l'on parlait trop fort. Elle l'a verbalisé au début de la séance. Ensuite, elle a tendu la main, laissé Lana approcher en parlant tout bas. Lorsque la chienne prenait du temps à venir vers elle, Sofia restait assise, ne bougeait pas et attendait. Félicitée par l'équipe et visiblement très contente de sa réussite

de contact avec Lana, elle a montré en quelques minutes une autre ouverture sociale inattendue : ayant le lapin sur ses genoux, elle a demandé à sa voisine si elle le voulait. La voisine l'a accepté. Sofia alors s'est levée pour lui apporter le lapin." Irina Andryushchenko-Basquin

Ainsi, nous pensons que le dressage des animaux serait dénué de sens. Mais cela entraîne une certaine insécurité, car nous avons affaire à un animal imprévisible, mais aussi à un bénéficiaire pouvant avoir des réactions improbables comme nous a raconté Chloé Brinon : "Un bénéficiaire en maison de retraite s'est mis à secouer une poule comme s'il voulait la tuer, peut-être un souvenir qui est remonté, la poule a juste été un peu secouée, elle n'est pas morte", ou encore Irina A.B : "À la fin de la séance, le cochon d'Inde était encore vivant, je l'ai mis dans sa cage et il mort pendant le trajet. La dame l'a serré d'une manière extrêmement violente, elle participait depuis 3 ans, je la connaissais très très bien, tous les mois elle avait un cochon d'Inde ou un lapin sur les genoux, je ne me suis pas rendu compte que la maladie avançait tellement qu'elle ne se rendait plus compte que le cochon d'Inde était un être vivant et pas un objet". Si ces cas se produisent, c'est qu'il faut peut-être augmenter la sécurité, mais cela amène la tension suivante :

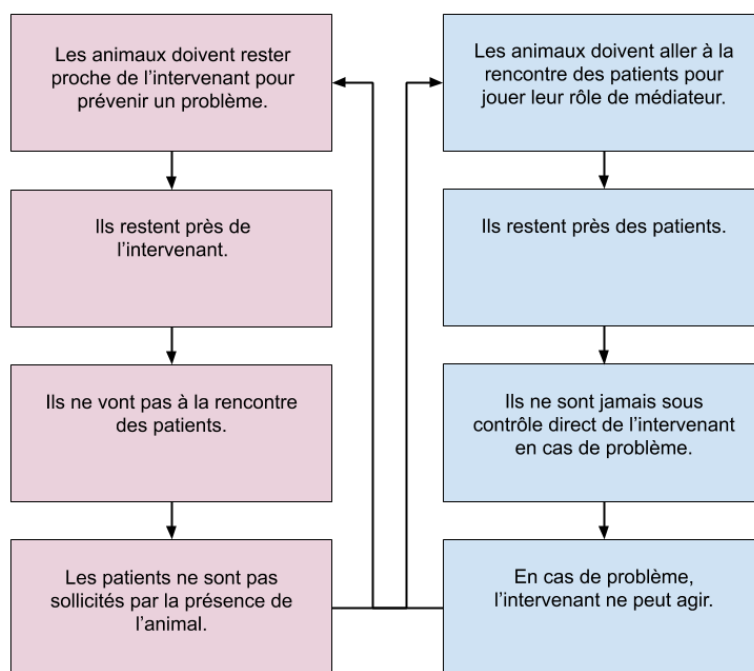


Figure 5 : Outils tension sur la proximité

Il est tout autant difficile d'essayer de prendre parti pour ou contre une réglementation du métier.

"Il y a un début de reconnaissance. Ça a du bon et du pas bon. Ça va permettre de faire du tri. De former les gens. Mais dans les critères en cours d'étude, il y a que les animaux doivent être nés dans un élevage, moi je pense qu'on ne peut pas faire du bon boulot avec des animaux d'élevages."

Chloé Brinon

En effet, cette tension montre le point critique, le point de bascule du métier. Si d'un côté nous avons le manque de reconnaissance qui permet une grande liberté de l'autre, nous avons la perte totale de sens qui est entraînée par la réglementation chez les travailleurs. Ce qui aboutit à la tension suivante :

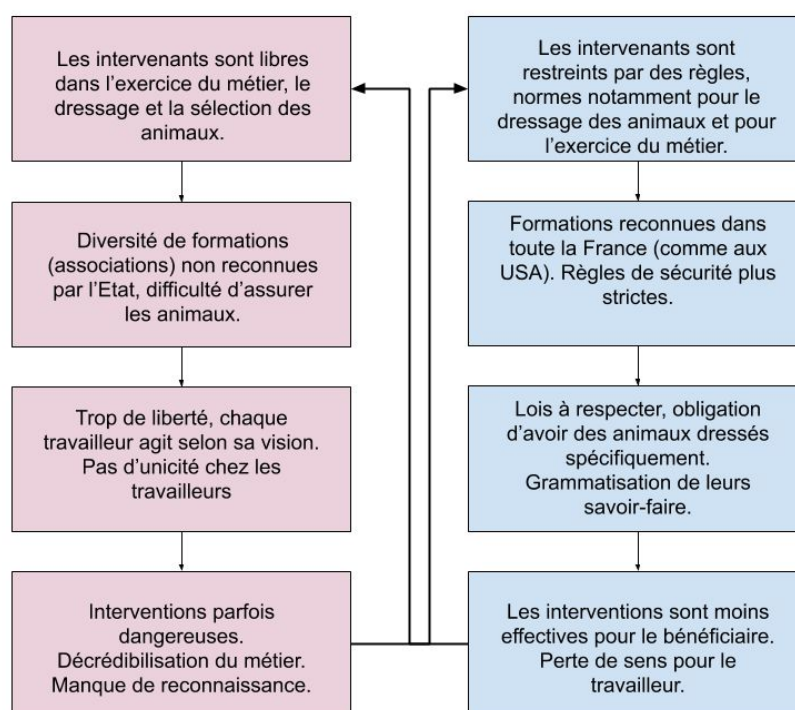


Figure 6 : Outils tension sur la réglementation

Nous ne pouvons pas dire telle ou telle situation est la meilleure du fait que nous ne sommes pas des intervenants en médiation animale et que l'idéal des conditions d'exercice du métier chez les intervenants est très subjectif. Mais ces analyses nous ont amené au problème actuellement central dans le métier.

D. Construire une reconnaissance, détruire un sens.

Étant donné que l'intervenant en médiation animale doit assurer une communication par des animaux dans le cadre d'une thérapie, comment mettre en place une réglementation nationale qui favoriserait la reconnaissance du métier et diminuerait les incidents alors que le métier repose sur le dressage et la connaissance subjective de l'animal afin d'assurer une meilleure médiation avec le bénéficiaire ?

Outils problématisation

Cependant, il faut prendre en compte l'attachement éprouvé par l'intervenant pour ses animaux. Ce dernier leur consacre beaucoup de temps en dépit de sa vie privée. Nous avons en effet trouvé que c'était le lien fort qui unit l'intervenant et ses animaux qui fait la beauté du métier. Il ne compte pas ses heures. Comme le dit Chloé Brinon, l'ultime condition pour pratiquer ce métier est la passion : "Si tu n'es pas passionné change de job !", car le manque de reconnaissance et le salaire ne vont pas les convaincre de continuer, bien au contraire. Les intervenants en médiation animale vivent pour la fierté de voir leurs animaux jouer, communiquer avec des personnes en marge de la société, voir ces dernières rigoler, s'amuser sans jugements. Ainsi, même si cette profession subit un manque de reconnaissance de la part du

commanditaire, elle est également comblée par la reconnaissance que leur apportent les bénéficiaires. Certes, ce ne sont pas eux qui payent à la fin, mais cependant, c'est pour eux qu'ils travaillent, et leurs objectifs sont davantage d'arriver à fournir du bien-être aux patients des structures médicalisées, que de percevoir une rémunération.

Ce lien animal-intervenant est très spécifique à la profession, ils évoluent l'un avec l'autre, car si un des deux venait à ne plus écouter l'autre cela aurait des conséquences déplorables. L'animal sans son maître ne vit pas, l'intervenant sans sa prothèse ne peut plus exercer, ils sont liés de manière intrinsèque, ils ne font plus qu'un. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un métier très humble : le professionnel n'est pour une fois pas le seul acteur de son travail. Tout ne dépend pas de lui. Il faut également prendre en compte la santé de l'animal, sa fatigue, etc. Cette connexion est très enrichissante pour l'intervenant, qui est comme connecté à une forme de métaprothèse, qui peut à tout moment leur dire "stop, arrête, tu en fais trop".

Enfin, l'écart prescrit réel qui fait la singularité de la plupart des travaux est quasiment omniprésent chez l'intervenant en médiation animale. Alors que les objectifs sont toujours donnés par un commanditaire extérieur aux thérapies, le travail diverge systématiquement de la théorie. Ainsi, chaque thérapie est différente, l'intervenant découvre en permanence des nouveaux symptômes, des comportements caractéristiques. C'est une découverte humaine permanente.

Bilan sur l'enquête

À titre de conclusion, il faut retenir que la pratique de la médiation animale vit actuellement une période charnière. Elle est vouée à se développer, et à être réglementée, mais pour quels impacts thérapeutiques ? Les gestes vont-ils devoir évoluer ? Les animaux devront-ils venir de milieux spécifiques ? Les formations animales vont-elles s'agrandir ? Nous n'avons pas de réponses à ces questions, néanmoins nous continuerons à nous renseigner, à titre personnel, sur l'avenir de la médiation animale.

En effet, cette étude fut particulièrement enrichissante. Principalement, de par sa complexité : il est difficile de comprendre une pratique et ses objectifs lorsque les domaines d'applications sont aussi variés que les formations. Cependant, les professionnelles rencontrées ont été à notre écoute, et nous ont permis de mieux cerner les enjeux de la pratique, nous les remercions pour cela. Il était également laborieux d'arriver à expliciter des gestes précis sur le métier. Il aurait sûrement été pertinent d'assister à une séance, ou de questionner davantage les intervenants sur leurs faits et gestes. Cependant, nous espérons que les divers exemples qui jalonnent ce rapport suffisent à montrer l'ambiance d'une séance de zoothérapie. De même, nous avons eu du mal à orienter notre étude sur une seule problématique. D'autres questions pertinentes s'offraient sans cesse à nous, comme la question de l'objectivité d'une pratique médicale où le soignant travaille avec des animaux pour lesquels il a de l'affection.

Enfin, les points de vue du commanditaire au sein de la structure et du bénéficiaire restent encore un mystère. Nous n'avons pas réussi à trouver une structure accueillant des intervenants en médiation animale et acceptant de nous rencontrer. Leurs points de vue auraient été bénéfiques à notre étude.

Bibliographie

Adolf, Patrick. Page web de Institut Agatée. « La médiation animale d'hier à aujourd'hui ». Visible sur : <http://www.agatea.org/Page%20mediation%20animale.html>

Andryushchenko-Basquin Irina, Chelly Sarah, « Le rôle d'un animal dans le processus thérapeutique : quel « profil » pour quel objectif ? Présentation d'un cas clinique atypique », *Psychothérapies*. 2017, p. 71-79. Visible sur : https://www.4pattestendresse.fr/wp-content/uploads/2018/02/Andryushchenko_1.pdf

Charbonnier, Leslie. « Thérapie facilitée par l'animal et maladie d'Alzheimer: quels bénéfices pour la communication ? » *Médecine humaine et pathologie*. 2010. Visible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01521380/document>

Institut de Formation Joël Savatofski, page web. Retranscription d'une conférence sur le chien visiteur. Visible sur : http://www.ifjs.fr/wp-content/uploads/2017/11/conference_chien_visiteur.pdf

Institut Français de Zoothérapie, page web. « La zoothérapie de A à Z ». Visible sur : <https://www.institutfrancaisdezootherapie.com/zootherapie-de-a-a-z.ifz#.XQs3LqfM1N1>

Marseille, Perrine. « La médiation animale : un support de création thérapeutique », *VST - Vie sociale et traitements*. 2017, pp. 5-10. Visible sur : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2017-4-page-5.htm>

Mongeon, Sophie. « L'impact de la thérapie assistée par l'animal auprès des personnes souffrant d'un trouble psychotique et d'un trouble d'abus de substances » Essai dans le cadre d'un maitrise sur la toxicomanie. 2014. Visible sur : https://www.usherbrooke.ca/toxicomanie/fileadmin/sites/toxicomanie/documents/2e_cycle_Maitrise/Essais_synthese/Therapie_assistee_par_l_animal_Sophie_Mongeon.pdf

Nature de chien. « Les particularités et singularités de l'odorat du chien ! » *Canidélie*. 2017. Visible sur : <https://www.naturedechien.fr/2017/07/12/particularites-singularites-de-lodorat-chien/>

RNCP. Fiche descriptive de la certification : « chargé(e) de projet en médiation animale ». Visible sur : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=31943>